# CONSEIL DE DIRECTION RELEVE DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2010

Le Conseil de direction, réuni le lundi 15 novembre 2010 à 8h30 en salle François-Goguel :

• a autorisé le Directeur de l'IEP de Paris à conclure des conventions de partenariat dans le cadre de la procédure « Conventions Education Prioritaire » avec les établissements suivants :

### Académie d'Orléans-Tours :

- Lycée Silvia Monfort à Luisant (28) ;
- Lycée Edouard Branly à Dreux (28).

#### Académie de Paris :

- Lycée Bergson à Paris (19ème);
- Lycée Colbert à Paris (10ème).

### Académie de Rouen :

- Lycée Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen ((76) ;
- Lycée Les Bruyères à Sotteville-lès-Rouen ((76) ;
- Lycée André Malraux à Gaillon (27).

### Académie de Reims :

- Lycée Vauban à Givet (08);
- Lycée Jean Moulin à Revin (08).

## Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie :

- Lycée Do Kamo à Nouméa (Province Sud);
- Lycée Apollinaire Anova à Païta (Province Sud).
- a adopté par 19 voix pour, 6 voix contre le partenariat de double diplôme avec le Collège de l'Université de Columbia;
- a adopté le procès-verbal provisoire de la séance du 18 octobre 2010.